



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.11.2006

Date de la convocation des conseillers :
15.11.2006

point de l'ordre du jour no:
12/02

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 24 novembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal

Absents :

Le Conseil Communal;

Objet: vente de terrains sis « rue de Belval » (ancien site OXYLUX)

Vu l'acte de vente administratif de l'Etat du 17 octobre 2006 suivant lequel la Ville d'Esch-sur-Alzette vend à l'Etat sa propriété immobilière sise « rue de Belval », inscrite au cadastre sous la section A d'Esch/Nord, comprenant les nos. cad. 1850/17051 (contenance 20,60 ares), et 1850/17053 (contenance 12,22 ares), places d'une contenance totale de 32,82 ares, pour la somme de 162.717,30 EUR ;

Considérant que la cession a lieu dans l'intérêt de la construction par les CFL (Fonds du Rail) d'une sous-station à Esch/Belval (partie de l'ancien site OXYLUX) ;

Vu le plan de situation;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

l'acte de vente précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24.11.2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,